



Aux services cantonaux du cadastre

N° Référence: 511.36
Dossier traité par: Raphaël Rollier
Wabern, le 26 février 2020

MO-Express n° 2020 / 01

Service de données sur les points fixes FPDS – résultats du sondage et prochaines étapes

Mesdames, Messieurs

Tout d'abord un grand merci d'avoir rempli le questionnaire sur la thématique du service de données sur les points fixes FPDS en décembre dernier. Vous trouverez en annexe les résultats du sondage.

Les résultats

37 personnes ont répondu au questionnaire. Tous les cantons ont donné leur opinion, parfois représentés par les entités communales ou les bureaux d'ingénieurs. En résumé, les avis ont été assez partagés, car 54% des personnes ont répondu vouloir conserver une base de données centralisée et 46% ont opté pour la gestion des points fixes dans la Mensuration officielle (MO). En ce qui concerne les protocoles, une grande majorité (81%) souhaite les conserver. Finalement, 57% des personnes trouvent utile de publier les points fixes de catégorie 3 dans map.geo.admin.ch.

Notre décision

Sur la base de ces résultats, la décision du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» de l'Office fédéral de topographie swisstopo est de procéder de la façon suivante:

- Etant donné que le modèle de donnée actuel des points fixes de catégorie 2 (PF2), tel que défini dans MD.01-MO-CH, contient les éléments essentiels et suffisants pour leur gestion, nous ne souhaitons pas imposer des contraintes additionnelles obligatoires.
- La gestion des PF2 étant de la responsabilité des cantons, nous vous laissons le choix de maintenir des informations complémentaires que vous jugez utiles et de sélectionner l'outil de gestion le plus pertinente en fonction de votre environnement.

Une période de transition

Le service de données sur les points fixes FPDS actuel sera maintenu par swisstopo pendant deux ans, soit jusqu'à la fin du mois de février 2022. swisstopo archivera ensuite les données dans le format INTERLIS1.

D'ici là swisstopo va

1. Mettre en place l'interface pour remonter les données des PF2 contenus dans la MO dans map.geo.admin.ch;
2. Mettre en place l'interface pour les PF3 avec les données de la MO. Cette action permettra aux entités qui utilisent ces points fixes tels que les bureaux d'ingénieurs d'obtenir les coordonnées de tous les types de points fixes sur une même plateforme de publication;
3. Continuer de publier les protocoles dans map.geo.admin.ch, s'ils sont au format PDF-A, pour les Cantons qui souhaitent dans le futur maintenir à jour les protocoles;
4. Soutenir tous les cantons qui veulent obtenir certaines données contenues dans le FPDS. Un planning pour l'exportation des données devra être discuté et agréé avant la fin de l'année 2020.

swisstopo est également ouvert à contribuer au développement d'une base de données collaborative avec les cantons qui veulent conserver un système de gestion de leurs points fixes centralisé et séparé de la MO. Nous participons volontiers à la définition d'un modèle de données minimal à l'initiative et sous la direction des cantons.

Vous trouverez les résultats complets du sondage sur www.cadastre.ch/mo → Aspects juridiques & publications → MO-Express.

Nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales

Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales
Innovation et Management des produits

Marc Nicodet, ing. géom. brev.
Responsable

Raphaël Rollier
Responsable